



## **OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2019**

### **FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE 24,8 MILLIONS DE DOLLARS**

**Montréal, 1<sup>er</sup> mai 2019** – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre de 2019.

#### **Faits saillants**

- 19 753 onces d'équivalent d'or<sup>1</sup> gagnées comparativement à 20 036 au premier trimestre de 2018;
- Produits issus des redevances et des flux de métaux de 33,5 millions de dollars, comparativement à 32,6 millions de dollars au premier trimestre de 2018;
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 24,8 millions de dollars, comparativement à 23,3 millions de dollars au premier trimestre de 2018;
- Bénéfice ajusté<sup>2</sup> de 5,8 millions de dollars, 0,04 \$ par action de base<sup>2</sup>, comparativement à 8,9 millions de dollars, 0,06 \$ par action de base au premier trimestre de 2018;
- Marge monétaire<sup>3</sup> générée de 89 % sur les droits de redevances et de flux de métaux, générant 29,9 millions de dollars en flux de trésorerie d'exploitation au premier trimestre, en plus d'une marge monétaire trimestrielle de 0,7 million de dollars sur les ententes d'écoulement;
- Clôture de la facilité garantie de premier rang sous forme de flux argentifère précédemment annoncée en lien avec un maximum de 100 % de l'argent (Ag) produit de la propriété Horne 5 détenue par Ressources Falco Ltée;
- Remboursement complet de la facilité de crédit en janvier 2019 (paiement de 30 millions de dollars);
- Charge de dépréciation de 38,9 millions de dollars (28,6 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices) sur le flux diamantifère Renard. La charge de dépréciation est principalement attribuable à une charge de dépréciation importante de 83,2 millions de dollars annoncée le 28 mars 2019 par l'opérateur de la mine diamantifère Renard, située au Québec, Canada, tenant compte des prévisions à la baisse des prix de vente prévus des diamants;
- Acquisition aux fins d'annulation de 852 500 de nos actions ordinaires pour 10,2 millions de dollars (prix d'acquisition moyen de 11,96 \$ par action);
- 108,5 millions de dollars en trésorerie et 403,8 millions de dollars en placements en actions<sup>4</sup> au 31 mars 2019;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire payable le 15 avril 2019 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 29 mars 2019;

Pour plus de détails, veuillez vous référer au rapport de gestion pour les trois mois terminés le 31 mars 2019.

### **Performance récente**

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, a commenté les activités du premier trimestre de 2019 : « Nos résultats du premier trimestre sont conformes à nos attentes et nous anticipons atteindre nos prévisions grâce à de plus importantes livraisons d'onces d'équivalent d'or de notre base d'actifs au cours du reste de l'année. Grâce à de plus importantes livraisons des flux Renard et Gibraltar, ainsi qu'avec la croissance prévue cette année pour les redevances Lamaque et Eagle Gold, Osisko prévoit améliorer sa flexibilité financière et possiblement augmenter son dividende d'ici la fin de l'année, et demeure en bonne position afin de déployer notre capital lorsque les opportunités se présentent dans le contexte actuel moins favorable des marchés. Nous tenons à féliciter l'équipe d'Eldorado Gold Corporation qui a atteint la phase de production commerciale à sa mine Lamaque au Québec. »

### **Perspectives**

Les perspectives d'Osisko quant aux droits de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement de métaux précieux pour 2019 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic, telles qu'elles sont publiées par Yamana Gold Inc. et Agnico Eagle Mines Limited, celles pour la mine Éléonore, publiées par Newmont Goldcorp Corporation, et celles pour la mine Renard, publiées par Stornoway Diamond Corporation. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants, ce qui est le cas pour la mine Mantos Blancos, ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les onces d'équivalent d'or attribuables pour 2019 demeurent inchangées par rapport aux perspectives établies précédemment. Le nombre d'onces d'équivalent d'or et la marge monétaire par type de droit sont les suivants :

	<b>Bas</b> (onces d'équivalent d'or)	<b>Haut</b> (onces d'équivalent d'or)	<b>Marge monétaire</b> (%)
Droits de redevances	54 700	61 100	99,9
Droits de flux	28 000	31 300	65,5
Droits d'ententes d'écoulement	2 300	2 600	1,2
	<u>85 000</u>	<u>95 000</u>	

Pour nos perspectives 2019, les redevances en argent (Ag), en diamants et en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or à partir d'un prix des matières premières de 1 300 \$ US par once d'or, de 15,50 \$ US par once d'argent et de 95 \$ US par carat pour les diamants de la mine Renard (prix de vente moyen) et d'un taux de change (\$ US/\$ CA) de 1,30.

### **Conférence téléphonique portant sur les résultats du premier trimestre de 2019**

Osisko tiendra une conférence téléphonique jeudi le 2 mai 2019 à 10h00 HAE afin de présenter et de discuter des résultats du premier trimestre de 2019.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1 (877) 223-4471 (sans frais en Amérique du Nord), ou le 1 (647) 788-4922 (appels internationaux). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 2 mai 2019 à 13h00 HAE jusqu'à 23h59 HAE le 9 mai 2019 en composant le 1 (800) 585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1 (416) 621-4642, puis le code d'accès 2691455.

### **À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée**

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux qui détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 135 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur sa redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 32,7 % dans Barkerville Gold Mines Ltd., de 16,6 % dans Minière Osisko Inc., de 18,8 % dans Victoria Gold Corp. et de 19,9 % dans Ressources Falco Ltée.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

### **Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée:**

Joseph de la Plante  
Vice-président, développement corporatif  
Tél. (514) 940-0670  
[idelaplante@osiskoqr.com](mailto:idelaplante@osiskoqr.com)

Notes :

- (1) Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent (Ag) gagné des redevances et ententes de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en espèces ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2019	2018
Or <sup>(i)</sup>	1 304 \$	1 329 \$
Argent <sup>(ii)</sup>	15,57 \$	16,77 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) <sup>(iii)</sup>	1,3295	1,2647

- (i) Prix pm en dollars américains selon le London Bullion Market Association  
(ii) Prix en dollars américains selon le London Bullion Market Association  
(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada

- (2) « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » ne sont pas des mesures reconnues selon les *International Financial Reporting Standards* (« IFRS »). Veuillez vous référer aux mesures non conformes aux IFRS fournies dans la section Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS du rapport de gestion pour les trois mois terminés le 31 mars 2019.

- (3) La marge monétaire, qui représente les produits moins les coûts des ventes, n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS. La Société croit que cette mesure généralement acceptée dans l'industrie fournit une indication réaliste des performances d'opérations et permet une comparaison utile avec ses pairs. Le tableau suivant réconcilie la marge monétaire aux produits et coûts des ventes présentés dans les états consolidés des résultats, et les notes afférentes :

(En milliers de dollars)	Trois mois terminés le 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Produits	100 726	125 614
Moins : produits des droits d'ententes d'écoulement	(67 226)	(93 029)
Produits des droits de redevances et de flux	33 500	32 585
Coût des ventes	(70 104)	(93 667)
Moins : coût des ventes des droits d'ententes d'écoulement	66 510	90 604
Coût des ventes des droits de redevances et de flux	(3 594)	(3 063)
Produits des droits de redevances et de flux	33 500	32 585
Moins : coût des ventes des droits de redevances et de flux	(3 594)	(3 063)
<b>Marge monétaire des droits de redevances et de flux</b>	<b>29 906</b>	<b>29 522</b>
	<b>89,3%</b>	<b>90,6 %</b>
Produits des droits d'ententes d'écoulement	67 226	93 029
Moins : coût des ventes des droits d'ententes d'écoulement	(66 510)	(90 604)
<b>Marge monétaire des droits d'ententes d'écoulement</b>	<b>716</b>	<b>2 425</b>
	<b>1,1 %</b>	<b>2,6 %</b>

- (4) Représente la juste valeur estimée en fonction des cours des placements sur une bourse reconnue au 31 mars 2019. Pour les placements privés, une évaluation interne ou externe est effectuée.

## Énoncés prospectifs

Ce communiqué contient de l' « information prospective » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes et du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. De plus, les énoncés en lien avec les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, mais sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, l'estimation des onces d'équivalent d'or à recevoir en 2019 et la capacité de saisir des opportunités dans le futur. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats issus des redevances, flux et ententes d'écoulement d'Osisko diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons, mais sans s'y limiter, l'influence des facteurs politiques et économiques incluant notamment les fluctuations des prix des commodités et les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; et les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; qu'Osisko soit ou non déterminée à obtenir le statut de « société d'investissement étrangère passive » (« passive foreign investment company ») (« PFIC ») tel que défini à la section 1297 de la United States Internal Revenue Code de 1986, telle que modifiée; des changements potentiels dans le traitement fiscal canadien des flux de métaux structurés à l'étranger ou d'autres actifs, les litiges concernant tout titre, permis ou licence; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, des difficultés de développement, d'obtention de permis, d'infrastructures, d'opérations ou d'ordre technique, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils, des différences de cadence de production, de teneur et d'échéancier par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production ou d'autres risques non assurés; des risques reliés aux opportunités d'affaires qui deviennent disponibles et qui sont entreprises par Osisko et l'exercice des droits d'une tierce partie affectant les investissements proposés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publiques et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; les revenus d'Osisko et les actifs lié au statut PFIC, aucun changement important des politiques fiscales actuelles; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Toutefois, il n'existe aucune garantie que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts, puisque que les résultats réels et événements futurs pourraient différer de façon importante par rapport à ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs. Les investisseurs sont mis en garde que les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de performance future. Osisko ne peut assurer les investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs et les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs en raison du caractère incertain de ceux-ci.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

# Redevances Aurifères Osisko Itée

## Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<b>31 mars 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie	108 497	174 265
Placements temporaires	13 119	10 000
Sommes à recevoir	6 871	12 321
Autres actifs	1 013	1 015
	<u>129 500</u>	<u>197 601</u>
<b>Actif non courant</b>		
Placements dans des entreprises associées	303 407	304 911
Autres placements	121 364	109 603
Droits de redevances, de flux et autres intérêts	1 391 299	1 414 668
Exploration et évaluation	92 777	95 002
Goodwill	111 204	111 204
Autres actifs	11 265	1 657
	<u>2 160 816</u>	<u>2 234 646</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Comptes créditeurs et frais courus	9 273	11 732
Dividendes à payer	7 757	7 779
Provisions et autres passifs	4 439	3 494
Obligations locatives	703	-
	<u>22 172</u>	<u>23 005</u>
<b>Passif non courant</b>		
Dette à long terme	324 355	352 769
Obligations locatives	9 077	-
Impôts sur le résultat différés	77 816	87 277
	<u>433 420</u>	<u>463 051</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	1 609 435	1 609 162
Bons de souscription	18 072	30 901
Surplus d'apport	33 987	21 230
Composante capitaux propres des débentures convertibles	17 601	17 601
Cumul des autres éléments du résultat global	21 090	23 499
Bénéfices non répartis	27 211	69 202
	<u>1 727 396</u>	<u>1 771 595</u>
	<u>2 160 816</u>	<u>2 234 646</u>

# Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés des résultats

Pour les trois mois terminés les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>	<b>100 726</b>	<b>125 614</b>
Coût des ventes	(70 104)	(93 667)
Épuisement des droits de redevances, de flux et autres intérêts	(12 376)	(13 230)
<b>Bénéfice brut</b>	<b>18 246</b>	<b>18 717</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Générales et administratives	(5 934)	(4 426)
Développement des affaires	(1 738)	(1 192)
Dépréciation d'un actif	(38 900)	-
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>	<b>(28 326)</b>	<b>13 099</b>
Produits d'intérêts	1 172	1 492
Produits de dividendes	(5 747)	(6 634)
Charges financières	(1 121)	187
Perte de change	(1 762)	(1 397)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(35)	(2 581)
<b>Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat</b>	<b>(35 819)</b>	<b>4 166</b>
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	9 270	(1 856)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(26 549)</b>	<b>2 310</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) par action</b>		
De base	(0,17)	0,01
Dilué(e)	(0,17)	0,01

# Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois mois terminés les 31 mars 2019 et 2018

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net (perte nette)	(26 549)	2 310
Ajustements pour :		
Rémunération fondée sur des actions	2 701	673
Épuisement et amortissement	12 660	13 272
Dépréciation d'un actif	38 900	-
Charges financières	1 683	1 618
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 762	1 397
Perte nette (gain net) à l'acquisition de placements	175	(1 908)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	529	4 489
Gain net à la cession de placements	(669)	-
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	(9 482)	1 667
Perte de change	1 159	898
Règlement d'unités d'actions différées	(295)	-
Autres	47	46
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	22 621	24 462
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 129	(1 159)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>24 750</u>	<u>23 303</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Placements temporaires	(13 119)	(500)
Acquisition de placements	(5 759)	(13 629)
Produits de la cession de placements	422	25 578
Acquisition de droits de redevances et de flux	(27 969)	(9 970)
Crédits d'impôt d'exploration et d'évaluation, nets	186	1 094
Autres actifs	(155)	(18)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>(46 394)</u>	<u>2 555</u>
<b>Activités de financement</b>		
Levée d'options d'achat d'actions et actions émises sous le régime d'achat d'actions des employés	5 683	114
Frais d'émission	-	(186)
Frais de financement	-	(379)
Remboursement de la dette à long terme	(30 000)	-
Composante capital des paiements de location	(174)	-
Offre publique de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	(11 901)	(20 333)
Versement de dividendes	(6 298)	(7 547)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(42 690)</u>	<u>(28 331)</u>
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 434)	1 385
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<u>(65 768)</u>	<u>(1 088)</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<u>174 265</u>	<u>333 705</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<u>108 497</u>	<u>332 617</u>